

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n°DC2021-111 ANNULE ET REMPLACE DC2021-82 SUITE A ERREUR MATERIELLE

Date de la convocation : 01/07/2021

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 69

Conseillers représentés : 12

Le huit juillet deux mille vingt et un, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au centre Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : MMES ANDREY Danièle, BERGERY Marie Claude, CORNEVIN Barbara, FESTUOT Annie, FOURCART Marie Hélène, GUERIN Anne Marie, HAUDECOEUR Agnès, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, NAUDIN Muriel, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROUSSY Elise, SEMBENI Anne, VERNEL Martine, et M. BESANCON Tony, BOLY Francis, BONTEMPS Adrien, BOUILLEAUX Jean Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, CORNET Loïc, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DESTENAY Roland, DIEUDONNE Jean Claude, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, LAIES Benoit, LALONDE Loïc, LAURENT-CHAUVET Pierre, LE GALL Jean François, LESOILLE Patrick, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Jean Baptiste, MACHINET Thierry, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NIZET Sylvain, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, POTRON Pierre, QUEVAL Guillaume, RAGUET Philippe, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENOLLET Hubert. RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VAN DEN BERGH Charles.

Ont donné procuration : MMES BAUDART Martine à PAYEN Françoise, LESUEUR Patricia à DUGARD Yann, MARCHERAS Laetitia à SIGNORET Francis, ROGER Magali à CARPENTIER Dominique et M. CANIVENQ Roland à FLEURY Vincent, CARRE Joël à POTRON Pierre, COURVOISIER Frédéric à HAUDECOEUR Agnès, DE POUILLY Jean à LALLEMENT Séverine, DESGEORGES Marc à BOLY Francis, GAVART Vincent à NAUDIN Muriel, LEBON Christophe à LAMPSON Nadège, MATHIAS Frédéric à MACHINET Jean Baptiste.

Secrétaire de séance : Mme PAYEN Françoise

OBJET : Décision modificative n°1 – Budget général

Vu la délibération n°DC2021/28 du 08/04/21 adoptant le budget primitif pour 2021 ;

Considérant qu'il est nécessaire de rembourser des avances accordées aux fournisseurs dans le cadre du marché public pour la mise en place des sentiers de randonnées ;

Considérant que cette avance a été engagée à hauteur de 33 755.33€, qu'il convient de rembourser ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire ADOPTE la décision modificative n°1 du Budget général suivante :

Dépenses d'investissement

Chapitre 041 (intérieur de la section)

Article 2318 Aménagement et agencement + 33 755.33€

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 06 AOUT 2021
et de sa publication ou notification le

06 AOUT 2021

Recettes d'investissement

Chapitre 041 (intérieur de la section)

Article 238 Avances versées +33 755.33€

- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Le résultat du vote est le suivant : **81 voix POUR**

Pour copie conforme.

Le Président,

~~Benoît SINGLET~~

